Judo club Pierrelatte

柔道

CHALLENGE ANGELO BIANCHI

Dimanche
24 mars 2024

CHALLENGE ANGELO BIANCHI

Le Judo Club de Pierrelatte a le plaisir de vous inviter à participer à son traditionnel challenge Angelo BIANCHI **le dimanche 24 mars 2024 à Pierrelatte** (26). Fondé en 1975, nous organisons aujourd'hui la 46e édition.

Le challenge porte le nom d'Angelo BIANCHI, en hommage au fondateur du Judo Club de Pierrelatte, décédé prématurément en 1970.

Le challenge se déroulera à la Halle des Sports, Boulevard Raoul Dautry, 26700 Pierrelatte. **Il est réservé pour les baby judo, mini poussin(e)s, poussin(e)s, benjamin(e)s ainsi que les minimes.**

Programme de la journée :

Heure d'appel	Catégories	Années	Début des combats
9:00	Benjamins (hors coupe drome-ardèche) et minimes	2012- 2013 2010-2011	9:30
10:15	Baby judo	2018 - 2019	Entrainement avec ateliers (1h)
11:15	Mini Poussin(e)s	2016 - 2017	11h45
13:30	Poussin(e)s (hors 2014 participant au circuit drome-ardèche)	2014 - 2015	14:00

Impatient de vous accueillir pour cette grande fête du Judo dans un bel esprit sportif et convivial.

Manon PECHERAND

Eymeric SALTRE

Co-présidents du Judo Club Pierrelatte

Règlement du challenge Angelo BIANCHI

Le challenge Angelo Bianchi se déroule sur 5 surfaces de combats.

L'arbitrage sera assuré par nos arbitres départementaux ainsi que les arbitres formé au club. Chaque club désignera un responsable pour les grilles d'inscription qui devra se présenter à la table centrale en début de compétition afin de confirmer la présence de ses judokas.

Frais d'inscription : 1€ par judoka

Les judokas participants à la coupe Drôme-Ardèche benjamin(e)s ou poussins la veille ne sauront pas autorisé à participé au challenge.

Règles et durées des combats

- Licences FFJDA 2022/2023 pour tous les combattant(e)s. Il appartient au club de présenter des judokas en règle.
- Le Judo Club de Pierrelatte se réserve le droit de procéder à des contrôles de pesées en cas de litige ainsi que demandé la licence;
- Le nombre de combattants par catégorie n'est pas limité ;
- Animation baby-judo : un entrainement ludique sera animé ainsi que quelques jeux ludiques d'opposition par ateliers.
- Une récompense sera offerte à tous les participants
- Le coaching est autorisé seulement par les responsables de club tout en respectant les règles de la FFDA, nous demandons aux professeurs le plus grand respect, sinon nous nous réservons le droit d'exclure des accompagnateurs de la zone de compétition.
- Animation petits poussin(e)s, poussin(e)s, benjamin(e)s et minimes : il sera constitué des groupes morphologiques homogènes de 4 judokas (dans la mesure du possible) afin de proposer des randoris éducatifs surveillés où les arbitres interviendront de façon préventive pour sécuriser les combats.
- Une récompense identique est attribuée à chacun des participants, en conformité avec le règlement de la FFJDA.
- Règlement FFJDA pour toutes les catégories, possibilité de regroupement par poids les plus proches.
- Tout débordement de langage d'un combattant ou d'un coach envers l'arbitre, et commissaires sportifs, ou un autre combattant sera sanctionné par une exclusion ;

Une buvette sera ouverte tout au long de la journée.

Le Judo Club Pierrelatte décline toute responsabilité en cas de vol.

Merci de bien vouloir nous adresser votre réponse pour votre participation sur le document ci joint au plus tard le vendredi 22 mars 2024.